

COUR SUPRÊME DU YUKON

Entre

Demandeur/Pétitionnaire

et

Défendeur/Intimé

MANDAT

Destinataire : Tout agent de la paix

ATTENDU que [*nom et adresse de la personne*] _____

a reçu signification d'un subpoena pour témoigner au procès dans la présente instance et ne s'est pas présenté(e) au procès [*ou n'y est pas demeuré(e)*];

LA COUR VOUS ORDONNE de l'arrêter et de l'amener sans délai devant la cour au Palais de justice, 2134, Second Avenue, à Whitehorse, au Yukon, puis de suivre les directives de la cour à son égard.

Fait le _____

Juge en chef ou juge
de la Cour suprême du Yukon